

Questions orales

[Traduction]

Mlle MacDonald: Monsieur l'Orateur, comme le ministre vient d'arriver à la Chambre, nous n'aurons pas à recevoir d'un simple député la réponse à une question qui porte sur un programme majeur de dépenses gouvernementales.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: C'est honteux!

Des voix: Bravo!

Mlle MacDonald: Le ministre sait bien que le choix de ces circonscriptions ne repose pas sur les données mensuelles du chômage que publie Statistique Canada, mais sur une formule établie au sein même de son cabinet.

LES ALLOCATIONS AUX CIRCONSCRIPTIONS POUR LA CRÉATION
D'EMPLOIS

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Peut-il garantir que les allocations aux circonscriptions pour la création d'emplois qu'il annoncera la semaine prochaine seront beaucoup plus élevées que celles de l'an passé, particulièrement dans les circonscriptions où le chômage a augmenté substantiellement ces derniers temps, comme par exemple dans le nord de l'Ontario et dans les régions intérieures du nord de la Colombie-Britannique?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Dans la réponse qu'il a donnée, monsieur l'Orateur, le secrétaire parlementaire a démontré qu'il comprenait mieux la situation désespérée des chômeurs que le député de Kingston et les Îles ne l'a fait dans sa question.

Des voix: Bravo!

M. Axworthy: A en juger par l'arrogance qu'elle affiche dans son préambule, elle ne s'intéresse guère aux questions qu'elle pose aux ministres.

La formule est très clairement établie. Nous tenons compte des taux de main-d'œuvre excédentaire dans chaque circonscription. De plus, les calculs sont basés sur un facteur qui reflète l'augmentation du chômage dans ces régions. Par exemple, la Colombie-Britannique recevra cette année trois fois plus de prestations de chômage que l'an passé. Pour autant que je sache, cette province n'a pa encore élu un seul libéral.

Une voix: Il n'y en aura jamais non plus.

● (1420)

Mlle MacDonald: Monsieur l'Orateur, à la façon dont le ministre s'occupe du chômage, aucun libéral ne réussira à se

faire élire en Colombie-Britannique et dans bien d'autres parties du pays si lui et le premier ministre ont le courage d'aller défendre leur politique devant l'électorat.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh.

LES CHÔMEURS NE TOUCHANT PAS DE PRESTATIONS
D'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, lorsqu'il a annoncé son programme, le ministre a dit qu'il avait été conçu pour aider davantage ceux qui auront épuisé leurs prestations d'assurance-chômage. Pourrait-il nous dire maintenant à combien il estime le nombre de chômeurs qui auront épuisé leurs prestations l'automne prochain et pendant les mois d'hiver? Il s'y est refusé jusqu'ici, mais il doit en avoir une idée puisqu'il a prévu 41 millions de dollars à cet effet.

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'aimerais rappeler à l'honorable député, qui semble laisser entendre que le sort des chômeurs nous laisse indifférents . . .

Mlle MacDonald: Le million et demi de chômeurs.

M. Axworthy: . . . que c'est son gouvernement quand il était au pouvoir qui a supprimé tous les programmes d'emplois directs de son prédécesseur.

Des voix: C'est honteux.

M. Axworthy: Si nous avons donné suite à la politique de l'ancien gouvernement, il n'y aurait plus aucun programme pour aider les chômeurs au Canada. Grâce à ce fonds d'intervention spécial, nous serons prêts à répondre aux besoins des gens et non pas en faire fi comme l'a fait son gouvernement lorsqu'il était au pouvoir.

LA FORMULE SERVANT À RÉPARTIR LES FONDS DANS LES
CIRCONSCRIPTIONS

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Pourrait-il expliquer à la Chambre pourquoi des fonds supplémentaires alloués au développement dans le cadre du programme qu'il a annoncé hier seront répartis en fonction d'une formule inexplicable fondée sur la main-d'œuvre excédentaire et non en fonction de la moyenne du véritable taux de chômage établie sur les quelques dernières années d'après Statistique Canada. Pourrait-il en même temps nous dire qui a mis au point cette affreuse formule qui fournit des fonds aux circonscriptions libérales seulement?